

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Intitulé

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Pratique et gestion des activités physiques et sportives et de loisirs pour les publics seniors

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris Est Créteil Paris XII, Université de Strasbourg II - Marc Bloch, MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, Université Paul Sabatier (Toulouse) Toulouse III Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Paris XII, Président de l'université de Strasbourg II, Président de l'université de Toulouse III, Président de l'université de Strasbourg II, Président de l'université de Paris XII, Président de l'université de Toulouse III, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les personnes accédant à la retraite cherchent à pratiquer une activité physique et sportive (APS) pour leur plaisir, sans contrainte et en toute sécurité.

L'éducateur (sportif) a pour mission de mettre en place et d'encadrer des APS pour des personnes « seniors ». Pour les jeunes retraités, le but est la préservation, voire l'amélioration des capacités physiques (équilibre, force musculaire) des pratiquants. Pour les sujets plus âgés, la pratique sportive vise le maintien de l'autonomie.

Dans un objectif de prévention et d'éducation à la santé, le technicien d'APS pour seniors programme, sur une longue période, des activités physiques et sportives variées, principalement axées sur l'endurance.

Outre la maîtrise technique, la connaissance approfondie des publics seniors lui donne les capacités pour évaluer les attentes et les besoins des publics seniors dans leur diversité, encadrer une pratique régulière en veillant à appliquer voire renforcer les règles de sécurité et en déconseillant les efforts brusques de même que la compétition.

L'éducateur débute chaque séance par des exercices d'échauffement prolongés (étirements musculaires, assouplissements au niveau de différentes parties du corps...). Il dirige ensuite des activités corporelles (parcours moteurs, jeux de ballons...) faisant appel à l'équilibre, la coordination, la vitesse de réaction, l'adresse gestuelle, le contrôle visuel... Il veille à préserver l'aspect ludique de ces activités. Il adapte le rythme en fonction de la résistance physique de chacun et contrôle la fréquence cardiaque et l'hydratation des participants.

Etre disponible et accueillant Posséder des connaissances en hygiène de vie et en diététique

Etre organisé pour la planification des activités

Avoir le sens des responsabilités pour aider les personnes âgées

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans les collectivités territoriales (services des sports et de l'animation des

municipalités), les associations, les structures privées ou d'entreprises, les structures médicalisées et paramédicales.

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

Réglementation d'activités :

Cette activité est soumise à l'application de l'article L 363-1 du code de l'éducation qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le DEUST « Pratique et gestion des activités physiques et sportives et de loisirs pour les publics seniors ».

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Pratiques, technologies et didactiques des activités physiques, sportives et de loisirs (modalités d'adaptation aux différents publics seniors)
- Sciences humaines (approches psychologiques et sociologiques du vieillissement, relation à la personne âgée)
- Sciences biologiques et approches fonctionnelles du corps humain (anatomie, physiologie, nutrition, gériatrie)
- Prévention et vieillissement (connaissance des pathologies, thermalisme)
- Sciences juridiques (droit du travail, cadre institutionnel)
- Outils de gestion et de communication (marketing, comptabilité, multimédia, langue vivante)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Professionnels et universitaires
En contrat d'apprentissage	X		Professionnels et universitaires
Après un parcours de formation continue	X		Professionnels et universitaires
En contrat de professionnalisation	X		Professionnels et universitaires
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Professionnels et universitaires

	Oui	Non
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**[Arrêté du 16 juillet 1984](#)**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**<http://www-umb.u-strasbg.fr/><http://www.ups-tlse.fr/><http://www.univ-paris12.fr/>**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**